

## Bertrand Iribarren élu président du SNROC

Par la rédaction. Publié le 17 janvier 2024.



Céline Molin, représentant Jean-Roch Deswarte, Emeric de Kervenoaël, Philippe Robert, Bertrand Iribarren, Jean-Louis Vaxelaire, Valérie Bergeron, Paul Mariotta. Crédit : SNROC

**A l'occasion du salon Rocalia, le Syndicat National des Industries de Roches Ornamentales et de Construction (SNROC) a élu Bertrand Iribarren à la présidence du syndicat pour les deux ans à venir. Il succède à Jean-Louis Vaxelaire.**

Bertrand Iribarren a effectué toute sa carrière professionnelle dans la pierre et représente la 3<sup>e</sup> génération au sein de l'entreprise familiale Carrières Iribarren. Il a créé la société Carrière de Luget en 1994, basée en Charente, région Nouvelle-Aquitaine et repris en 2023 successivement la société Pierre du Périgord, basée à Limeyrat en Dordogne et les Carrières de la Vienne, qui exploitent 4 carrières dans la Vienne spécialisées dans les pierres de monuments historiques, et 2 carrières dans le Châtillonnais en Côte-d'Or. Carrière de Luget se positionne aujourd'hui au plan national comme un spécialiste du dallage intérieur et extérieur en pierre naturelle, et compte 110 employés dans ses neuf carrières, trois usines et deux showrooms.

Avec le départ de Jean-Louis Vaxelaire, Bertrand Iribarren s'inscrit dans la continuité de son action, qui a «redynamisé le SNROC, restructuré l'équipe de gouvernance et recruté de nouveaux adhérents, épaulé en cela par son secrétaire général, Gilles Martinet». Jean-Louis Vaxelaire continuera à participer aux décisions stratégiques du SNROC au sein du nouveau bureau, en tant que président sortant.

## La feuille de route

Le nouveau président souhaite orienter son action vers une «démocratisation» de la pierre naturelle française auprès du grand public, en insistant sur le bilan carbone très favorable du matériau, les emplois non délocalisables, les impacts économiques et environnementaux positifs d'un achat de pierre française plutôt qu'importée (50% des pierres utilisées en France sont en effet importées).

Il veut créer une «marque métier» attestant des conditions de sécurité en carrière et en atelier qui sont appliquées en France, de la modernisation et la numérisation des métiers de la carrière à la pose, tout en mettant en valeur les savoir-faire remarquables de la filière en France (savoir-faire illustrés notamment lors de la restauration de la Cathédrale Notre-Dame de Paris et des nombreux projets de construction en pierre massive).

## Le bureau

Jean-Marie Bégoc, SOCAL – Bretagne

Valérie Bergeron, Polycor France - vice-présidente construction massive

Jean-Roch Deswarte, SETP - Bourgogne - vice-président aménagement urbain

Emeric de Kervenoaël, Carrières de Noyant - Hauts de France – trésorier

Matthieu Goudal, SCB GRV – Bretagne

Bertrand Iribarren, Carrière de Luget - Nouvelle Aquitaine - nouveau président

Gilles Lataillade, Proroch – Occitanie

Margot Loubière, Carrières Rauscher- Grand Est

Christophe Margand, Guinet-Derriaz 1912- Auvergne Rhône-Alpes

Paul Mariotta, Carrières de Provence - secrétaire

François Phlippoteau, Carrières de France – Occitanie

Philippe Robert, La Générale du Granit - Bretagne - vice-président funéraire

Jean-Louis Vaxelaire, Graniterie Petitjean - Grand Est - président sortant